

# Annexe au règlement intérieur définissant les mesures sanitaires applicables dans le cadre de la reprise d'activité des formations CAApables en présentiel, dans le contexte du déconfinement lié au COVID-19 - JUIN 2020

\*

*Ces mesures spécifiques complètent l'article 2 du Règlement Intérieur de notre organisme de formation (consultable ici <http://www.caapables.fr/calendrier/>).*

\*

Les mesures particulières mentionnées ci-après ont pour objectif de garantir la préservation de la santé des travailleurs non-salariés, apprenants, clients, fournisseurs et dirigeants et ainsi participer à la prévention et limiter la propagation du COVID-19.

Elles sont d'autant plus importantes que les participants aux formations CAApables vivent ou travaillent pour la majeure partie auprès de public fragiles et à risque de développer des complications dues au COVID.

## EN CAS DE SYMPTOMES

Le jour de la formation, un participant qui présenterait des symptômes pouvant faire penser au COVID-19 (fièvre, toux, fatigue) **ne se présentera pas** à la formation et en informera le plus rapidement possible l'organisateur de la formation par mail ([mathilde.mella@gmail.com](mailto:mathilde.mella@gmail.com)) ou SMS (06.33.53.63.73).

## GESTES BARRIERES ET PORT DU MASQUE

Les mesures de sécurité sanitaire s'organisent autour du respect strict des gestes barrières par tous les participants.

- Respecter une **distance d'1 mètre** minimum entre chaque personne
- **Se laver les mains** très régulièrement au savon ou avec du gel hydroalcoolique, en particulier :
  - ✓ avant et après contact du matériel pédagogique d'exposition, si le stagiaire a besoin de les manipuler (un gel hydroalcoolique sera mis à disposition à côté)
  - ✓ avant et après la prise de boisson et/ou nourriture lors des pauses/repas.
- **Tousser ou éternuer dans son coude** ou dans un mouchoir à usage unique
- **Ne pas serrer la main, ni s'embrasser** pour se saluer
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique** et les jeter dans une poubelle.

En complément de ces gestes barrières, **le port du masque sera obligatoire** pendant toute la durée de la formation, dès l'entrée dans l'hôtel et jusqu'à la sortie. Le masque pourra éventuellement être retiré temporairement, uniquement lorsque toutes les personnes seront assises à leur place pendant la formation, à distance d'1 mètre minimum les unes des autres. Les personnes veilleront à enlever et remettre leur masque en respectant les mesures sanitaires.

## FOURNITURES ET MATERIEL PÉDAGOGIQUE

- Chaque participant amènera son propre matériel individuel pour la prise de note (feuilles, ordinateur, stylos) et s'engage à ne pas le prêter.
- Chaque participant devra se munir de 2 masques par jour (matin et après-midi), soit 4 masques au total. Le stagiaire apportera également tout autre effet personnel jugé nécessaire (lingettes, mouchoirs). Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de l'hôtel et de la salle.
- Une bouteille d'eau individuelle sera disponible sur la table de chaque participant. Deux pauses seront proposées dans le respect des gestes barrières.
- Le matériel pédagogique prêté lors de la formation sera nettoyé et disposé sur la table avant l'arrivée des participants. Une pochette individuelle (manuel, documentation, etc) sera également disposée sur la table avant la formation.
- Chaque participant remplira une étiquette avec son prénom/nom qu'il laissera visible sur sa table, afin de garder la même place sur les deux jours consécutifs et ainsi utiliser le même matériel prêté.

## PRISE DES PAUSES ET DU REPAS DE MIDI

- L'espace de pause habituel sera supprimé, pour éviter les regroupements. Deux pauses seront cependant proposées (une dans la matinée, et une dans l'après-midi), dans le respect des gestes barrières (plateau individuel à consommer sur sa table).
- Les repas seront pris à l'extérieur de l'établissement, sous la responsabilité de chaque participant, sauf si les recommandations officielles rendent possible l'accès au restaurant de l'hôtel d'ici la date de formation. Si le restaurant est ouvert, chaque participant pourra y aller, sous sa propre responsabilité, et en respectant les consignes en vigueur dans l'établissement concerné.

## AUTRES :

- Les participants respecteront la gestion des flux de personnes et les sens de circulation indiqués par des marquages spécifiques (entrées/sorties). Le respect des horaires est un point important, afin d'éviter tout désagrément. Les places le plus proche de la porte seront laissées aux derniers arrivés
- Les salles et communs sont nettoyées régulièrement, dans le respect des consignes, et la salle sera aérée à chaque pause pendant 15 minutes minimum.

Toulouse, le 01 Juin 2020

CAAables - Mathilde SUC-MELLA  
Formation et accompagnement en CAA  
N° SIRET 814 006 862 00019  
Décl. Préfecture N° 76 31 08219 31

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

atteste avoir pris connaissance des mesures sanitaires qui s'imposent pour la formation CAApables à laquelle je vais assister.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**COVID-19**

# **CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)